

Communiqué de presse

Paris, le 15 mai 2026 - 10 ans après le crash du vol Egyptair MS804 :

Les familles toujours en attente de vérité et de justice

Dix ans après le crash du vol EgyptAir MS804, qui a coûté la vie à 66 personnes dont 15 Français, la FENVAC, également partie civile dans ce dossier, exprime son total soutien aux familles des victimes.

Alors qu'un réquisitoire définitif aux fins de non-lieu a été pris par le parquet, les familles dénoncent une enquête incomplète et des investigations insuffisantes au regard des éléments techniques mis en évidence par le BEA. La Justice française refuse toujours de prendre en compte les conclusions de l'étude « feu-oxygène » du BEA publiée en décembre 2023 :

(Cf source: https://bea.aero/fileadmin/documents/etudes/feucockpitt/BEA2016-0293_Etude_Feu_Oxygene.pdf).

Cette étude met en évidence qu'un endommagement interne du dispositif oxygène constitue le seul scénario compatible avec les données du Cockpit Voice Recorder, excluant l'hypothèse d'une erreur des pilotes ou celle de l'introduction d'une cigarette dans le boîtier à oxygène. Un scénario qui s'appuie sur l'analyse des données factuelles des boîtes noires.

C'est la raison pour laquelle, les familles de victimes dénoncent l'absence d'investigations sérieuses et approfondies concernant :

- La fuite massive d'oxygène à l'origine de l'incendie ;
- Le remplacement du boîtier oxygène effectué par le service de maintenance d'Egyptair trois jours avant le vol ;
- Ainsi que la possibilité de suppression du dispositif interne d'oxygène.

Elles dénoncent également l'absence de coopération de la compagnie Egyptair et du gouvernement égyptien.

Pour la FENVAC, cette situation illustre une nouvelle fois les conséquences dramatiques de la lenteur des procédures judiciaires dans les dossiers de catastrophes aériennes.

Depuis dix ans, les familles des victimes se battent pour faire respecter leur droit à la vérité, pour obtenir des réponses sur les circonstances du drame qui a bouleversé leur vie. À la douleur de la perte s'ajoute la sensation d'une justice frileuse et l'épreuve d'un temps judiciaire interminable : demandes d'actes rejetées systématiquement, absence de recherche de responsabilités, investigations incomplètes, conclusions basées sur des hypothèses aberrantes...

Cette attente constitue une véritable victimisation secondaire et ce d'autant plus quand on leur présente des conclusions aberrantes et tronquées. Elles se sentent alors abandonnées, flouées, ballottées sans fin, sans perspective claire de jugement ni établissement des responsabilités.

La souffrance initiale du drame se transforme progressivement en souffrance institutionnelle.

La FENVAC rappelle que cette lenteur a des conséquences profondes et irréversibles. Elle épuise les familles, moralement, psychologiquement et parfois financièrement. Elle conduit certains proches à renoncer au combat judiciaire, faute d'énergie ou d'espoir. Et, elle fragilise également la qualité même de la justice rendue.

À travers ce dossier, c'est plus largement la question du traitement judiciaire des catastrophes collectives qui est posée. Les victimes et leurs familles ont droit à une justice accessible, diligente et à la hauteur de la gravité des drames qu'elles traversent.

La FENVAC est et restera aux côtés des familles de la catastrophe aérienne du vol MS804 dans leur combat pour la vérité, la reconnaissance des responsabilités et le respect dû aux victimes.

Contact presse :

Sophie CORMARY, vice-présidente et mère d'un passager décédé lors de ce crash

06 80 28 53 45

Sophie.cormary@gmail.com